

## Tarifs du prêt entre bibliothèques

Le prix d'un prêt entre bibliothèques (PEB) est fonction :

- de la nature du document (livre ou partie d'ouvrage),
- du pays de la bibliothèque qui fournit le document,
- d'accord ou de convention existant avec certaines bibliothèques
- de la prise en charge du prêt entre bibliothèque par votre laboratoire.

Participation aux frais de port	Communauté du Savoir (Suisse)	France	Union européenne	Autres pays
<b>Ouvrage</b>	Gratuit	7 €	8 €	Frais réels
<b>Article ou partie d'ouvrage (Photocopie)</b>	Gratuit	Gratuit	Frais réels	Frais réels

La photocopie d'article ou d'ouvrage se fait dans le respect du droit de copie, soit 10 % d'un ouvrage et 30 % d'une revue maximum <http://www.cfcopies.com/copie-pedagogique/etablissement-superieur/universite>